



Paris, le 10 JAN. 2014

N° 06/19 /SP.2/14

D.P : CAB/1- DG/7-4
DC : CAB/2- SG/4- DG/7-2- DG/7-3- DG/8-1
Diffusion : Restreinte
Transmission : Urgente

CONFIDENTIEL

CONFIDENTIEL

Objet : Rencontre avec les responsables français

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'Ambassadeur de Sa Majesté le Roi en France a tenu des rencontres avec M. Jean-François Girault, Directeur d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (ANMO) du Ministère français des Affaires Etrangères, et M. Emmanuel Bonne, Conseiller Afrique du Nord, Moyen-Orient, Nations Unies au cabinet du Président français, respectivement les 7 et 8 janvier 2014.

Il ressort de ces rencontres les éléments d'information suivants :

Visite d'Etat de Sa Majesté le Roi

- Les responsables français ont fait part du grand intérêt accordé par le Président français à la réussite de la visite d'Etat de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en France, au cours de l'année 2014.

Dans ce cadre, M. Emmanuel Bonne a évoqué la période de l'automne 2014, pour effectuer cette visite, une date qui coïncidera avec l'inauguration des expositions consacrées au Maroc par le Musée du Louvre et l'Institut du Monde Arabe.

- Par ailleurs, M. Bonne a annoncé que des invitations seront adressées à Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour prendre part aux festivités de la fête nationale française du 14 juillet 2014, ainsi que celles commémorant le 70^{ème} anniversaire du Débarquement en Provence, le 15 août 2014.

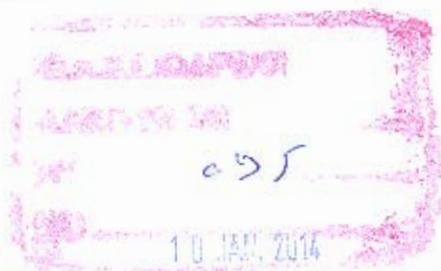
Question nationale

- M. Girault a indiqué que les responsables français sont « très attentifs » vis-à-vis des initiatives de la Présidente de la Commission de l'Union Africaine, Mme Nkosazana Dlamini-Zuma. Il a ajouté que la France veillera à la pérennité du processus engagé au sein des Nations Unies et à éviter d'éventuelles « perturbations » de la Mission de l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations Unies pour le Sahara, M. Christopher Ross.

De son côté, M. Bonne a précisé que la France n'a pas donné suite à la demande de Mme Zuma d'envoyer à Paris un émissaire de l'Union Africaine pour discuter de la question du Sahara.

A cet égard, les responsables français ont fait savoir que la France répondra « courtoisement » aux initiatives de la Présidente de la Commission de l'Union Africaine.

- M. Bonne a souligné, que lors de sa rencontre avec M. Christopher Ross, en décembre 2013, ce dernier a reconnu la prééminence de l'initiative marocaine d'autonomie. M. Ross considère que le fait que cela soit un plan du Maroc le rend inacceptable par le Polisario et qu'il convient en abordant différentes thématiques, de créer les conditions de son appropriation par le Polisario.



M. Ross, qui a précisé que la mise en place d'un mécanisme des droits de l'homme ne constitue pas une priorité de son agenda, a fait part des pressions de certains membres du Conseil de Sécurité qui défendent ce mécanisme.

- M. Bonne a proposé, en prévision de la résolution du Conseil de Sécurité sur le renouvellement du mandat de la MINURSO d'avril 2014, de réitérer les visites à Washington, Londres, Pékin et Moscou, pour leur présenter les avancées réalisées en matière des droits de l'homme, ainsi que le développement économique et social.

Il a indiqué que des actions doivent être entreprises envers certains pays africains, notamment le Nigéria, qui sera tenté d'avoir une position dure, mais sans être activiste pour la défendre.

Le conseiller du Président français a recommandé de faire acter dans un rapport d'une agence spécialisée de l'ONU, les réalisations du Maroc en matière des droits de l'homme. Une invitation à la Haut Commissaire des Nations Unies aux Droits, Mme Navanthen Pillay a été évoquée.

Comité Al-Qods

- M. Girault a remercié les autorités marocaines pour l'invitation adressée au Ministre français des Affaires Etrangères, M. Laurent Fabius pour prendre part aux travaux du Comité Al Qods, qui se tiendra les 17 et 18 janvier 2014.

Le responsable français, qui s'est interrogé sur les modalités de cette participation, notamment sur la prise de parole (Discours lors des plénières...) par les pays non-membres du Comité Al Qods, a précisé qu'une réponse parviendra incessamment aux autorités marocaines sur la participation de M. Laurent Fabius.

- Pour sa part, M. Bonne a rappelé la position de la France sur le statut de Jérusalem en tant que « capitale pour les deux Etats ». Il s'est interrogé sur l'output réel de cette rencontre.

Il n'a pas manqué d'exprimer des craintes de voir un blocage américain sur les décisions qui pourraient être prises lors de cette rencontre. Il a ajouté que les Américains peuvent exercer des pressions pour ne pas prendre des décisions concrètes et se contenter de souligner le soutien aux efforts en cours.

A cet effet, M. Bonne a déclaré que la France compte coordonner avec la Grande Bretagne (qui partage la position française sur Jérusalem) pour éviter tout blocage américain.

Autre sujets d'intérêt commun

- M. Girault, qui a mis en exergue l'excellence des relations entre le Maroc et la France, a souligné que la réunion des Secrétaires Généraux des Ministères des Affaires Etrangères prévue à Rabat, le 5 février 2014, permettra d'évaluer l'état d'avancement des décisions prises lors de la XI^{ème} Réunion de Haut Niveau, ainsi que de préparer les prochaines échéances.
- Le Directeur ANMO a salué le bon déroulement de l'opération de régularisation des immigrés en situation irrégulière au Maroc, qui consacre, ainsi, l'exception marocaine en matière de traitement de la question migratoire.
- Les responsables français ont réitéré les remerciements de la France à l'appui et au soutien apportés par le Maroc aux interventions militaires françaises au Mali et en République Centrafricaine (RCA). Ils ont ajouté que l'objectif de la France est d'instaurer la paix et la sécurité dans ces pays, ainsi que d'accompagner l'instauration des processus démocratiques. Ils ont précisé que la France veillera à l'établissement d'une force africaine d'intervention rapide, permettant aux Africains de gérer leur conflit.

M. Bonne a fait savoir que le Président français a donné des instructions pour mettre tous les moyens facilitant la coopération entre les contingents militaires français.



Le Ministre Conseiller

Riad RAMZI